

TRÉMEHEUC

N°71 – Janvier 2022

Le Mot du Maire

Chère Trémeheucoises, Cher Trémeheucois,

Après une longue période de restriction, nous avons pu nous retrouver le 15 octobre pour l'inauguration de la mairie avec un grand nombre de personnalités et le 23 octobre dans une ambiance de station de ski dans la cour de la mairie sous les canons à neige recouvrant le sol d'une fine pellicule blanche dans une ambiance réussie, une animation proposée par la Compagnie MACHTIERN dans le cadre Dimension 25 et le comité des fêtes.

Depuis fin novembre, nous voici à nouveau confrontés à une forte augmentation du virus aux lourdes conséquences sanitaires et sociales. Chacun mesure ce que la France du quotidien doit aux élus locaux qui continuent, malgré les difficultés, d'assurer la continuité des services publics et notamment dans les écoles et services périscolaires.

Cette lettre d'information est la première de l'année 2022, nous entamons cette année avec davantage d'espoir et d'optimisme en espérant qu'elle soit différente de 2020 - 2021, étrange et préoccupante à bien des égards.

L'activité du conseil municipal se poursuit avec Céline BEAUBOUCHER, au poste de secrétaire depuis le 15 juillet dernier pour gérer les affaires quotidiennes, être à votre service dans les démarches administratives, et préparer l'élection présidentielle du 10 et 24 avril et des élections législatives du 12 et 19 juin prochain. N'oublions pas Rémy DAUCE, notre agent technique pour son travail et tout son énergie à maintenir la commune propre.

Je forme le vœu que les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent notre république et notre démocratie nous permettent avec détermination et raison de construire ensemble cet avenir.

Je veux exprimer en mon nom et au nom du conseil municipal tous nos vœux de bonheur, de réussite et de prospérité à vous-mêmes ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Nous tenons à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, qui se sont installés sur notre commune et nous adressons nos plus sincères félicitations aux enfants nés en 2021.

L'époque des vœux est normalement une période qui nous permet de nous retrouver, de nous rencontrer, d'échanger sur les bons moments de l'année écoulée et sur les projets de l'année à venir. Nous aurions été heureux de partager cet instant avec vous, cependant, étant donné le contexte sanitaire actuel, j'estime qu'il n'est pas judicieux et prudent de se réunir cette année.

Lorsque la situation sanitaire s'améliora, nous aurons bien d'autres occasions pour nous rencontrer.

Bonne et heureuse année 2022 !

Pierre SORAIS, Maire de Trémeheuc

Coordonnées

4, rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30

L'accès à la mairie se fait désormais au 4, rue du Taillis (en face de l'église).
Le secrétariat se situe à la droite du hall d'entrée.

État Civil 2021

Naissance

Ambre PAPILLON
née le 26 septembre 2021

Décès

M. Bernard BEDEL,
décédé le 17 mai 2021

Mme Josiane GRAIRE,
décédée le 12 août 2021

M. Gérard PICOT
décédé le 07 septembre 2021

M. Yvon GAUTIER
décédé le 16 septembre 2021

Les élections 2022

En 2022, une refonte de la liste électorale aura lieu, de nouvelles cartes vous seront distribuées fin mars. Pour les élections présidentielles, les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur la liste électorale ont jusqu'au 4 mars 2022 afin de déposer leur dossier d'inscription.

Élections Présidentielles

- 1er tour : Dimanche 10 avril 2022
- 2nd tour : Dimanche 24 avril 2022

Élections législatives

- 1er tour : Dimanche 12 juin 2022
- 2nd tour : Dimanche 19 juin 2022



SMICTOM VALCOBREIZH

Sortez votre bac d'ordures ménagères moins souvent

Dès le 1er janvier 2022, le comptage des levées commencera. La ristourne de 10 € s'appliquera sur la facture 2023 uniquement aux ménages qui rempliront les deux conditions suivantes :

- être facturé selon la nouvelle grille tarifaire adossée uniquement à la composition des ménages.
- présenter, à compter du 1er janvier 2022, son bac d'ordures ménagères à la collecte une fois sur deux au cours de l'année, ou moins si possible.

Contrôle renforcé des bacs d'ordures ménagères

Au cours des prochaines semaines, le SMICTOM renforcera le contrôle des bacs d'ordures ménagères. Les ménages dont les bacs déborderaient trop régulièrement seront dotés automatiquement d'un bac d'un volume supérieur qui correspondra mieux au volume de déchets généré. Si vous le souhaitez, faites dès à présent la demande d'un bac plus grand auprès des services du SMICTOM.

Gestion des déchets verts

Dans le cadre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), le SMICTOM s'est fixé pour objectif de diminuer les déchets de 22 kg par habitant d'ici 2027 par rapport à 2016. Pour accompagner les usagers vers cet objectif, le SMICTOM prévoit plusieurs actions. Parmi elles, un nouveau dispositif d'aide à l'achat de broyeurs de végétaux.

Une aide financière à l'achat individuel ou groupé d'un broyeur de végétaux sera proposée aux particuliers du territoire début 2022. Cette aide, à raison d'un broyeur par foyer, s'échelonne entre 10% du prix d'achat TTC pour un foyer seul (aide plafonnée à 50 €) et jusqu'à 100% du prix d'achat TTC pour un groupement de 10 foyers et plus (aide plafonnée à 500 € TTC).

Finances Publiques

A compter du 1er janvier 2022, vos interlocuteurs des Finances Publiques changent.

Pour le paiement de vos factures locales
(eau, ordures ménagères, cantine, crèche, garderie, ...),
votre nouvel interlocuteur est :

le service de gestion comptable (SGC) de Dol-de-Bretagne

Centre des Finances publiques
18, place Toullier - BP 40
35120 DOL-DE-BRETAGNE



Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans RDV
Sur RDV les lundis et jeudis de 14h à 16h

Renseignements et prise de RDV :
02 99 48 01 79



Pour le paiement de vos impôts
(impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières),
votre interlocuteur est :

le service des impôts des particuliers (SIP) de Saint-Malo

Centre des Finances publiques
38, boulevard des Déportés - CS 31702
35417 SAINT-MALO



Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h sans RDV
Sur RDV les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16h
Renseignements et prise de RDV
dans votre espace personnalisé sur impots.gouv.fr
ou en appelant le **0 809 401 401**



Vos solutions pour payer

» en ligne sur impots.gouv.fr



» en espèces chez un buraliste partenaire agréé (en espèces dans la limite de 300 € ou par carte bancaire)

Retrouvez la liste complète des buralistes partenaires sur impots.gouv.fr

À Combourg
Café Malouas, 13 place Saint-Gilduin
Le grand B, 5 place Albert Parent
Café de la Poste, 12 rue Notre-Dame
À Dingé
Bar des Amis, 9 rue des Lavois
À Hédé-Bazouges
Le Central, 13 place de la Mairie
À La Mézière
L'excuse, 9 place de l'Eglise
À Meillac
Le Saloon, 2 rue Mademoiselle Du Vaut

À Mesnil-Roch
L'Indian Bar, 36 rue de la Libération
À Saint-Symphorien
Le Symphorien, 24 rue d'Armorique
À Tinténiac
L'arlequin, 2 rue nationale
La Batracien, 13 rue des Dames
À Tréverien
Le Tréverien, 1 rue de la Forge
À Vignoc
Le Refuge, 4 place de l'Eglise